



---

OR/ab

## Procès-verbal du Conseil d'établissement du 4 octobre 2016

### Etaient présents

Lorène Lemor, Olivier Rauch, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Benoît Gaudry, Blaise Fenart, Nadya Aroussi, Françoise Zurbach, Isabelle Marlinge, Carine Rosier, Christophe Adol, Jocelyne Roullin, Olivier Poggi, Christophe Hugon, Claude Benard, Anne Faye, Sylvie Rescourio, Virginie Royer, Helen Manchet, Cécile Rouvière, Virginie Stearns, Marie-Odile Nabialek, Florence Gombault, Matthieu Raynaud, Rayan Moumneh, Charles Denier

### Etaient excusés

François Croquette, Frédéric Oppenheim, Mohamed Bahi, Max Bernheim, Maxence Bouee, Sylvaine Carta Le Vert, Isabelle Chomet, Jihane Korban-Schmitt, Marie Lepesqueux, Roch Miambanzila, Karine Daudicourt, Véronique Cartoux, Sophie Routier, Renaud Digoïn-Danzin, Marie-Claire Sparrow, Stéphane Rambosson, Morgane Marot

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17H00.

### **Désignation du secrétaire de séance**

M. BENARD (SE-UNSA) est désigné secrétaire de séance.

### **Approbation des précédents conseils**

CR du conseil d'école de Malraux (20.06.2016) - adopté  
CR du conseil d'école de SK (14.06.2016) - adopté  
CR du conseil d'école de Wix (21.06.2016) - adopté  
CR du conseil d'école de Marie d'Orliac (23.06.2016) – adopté

Le compte-rendu de la séance du conseil d'établissement du 9 juin 2016 est adopté à l'unanimité des 26 présents et votants.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Proviseur fait la lecture des questions diverses qui lui sont parvenues. (Plusieurs questions trouveront leurs réponses dans l'ordre du jour initial).  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 1) Bilan de la rentrée

Le Proviseur présente les effectifs de la rentrée et souligne la décrue de 3970 à 3811 élèves, correspondant à la suppression de 6 divisions sur SK et une création à Marie d'Orliac. Cette évolution est conforme à ce que prévoit le Plan Ecole.

Tous les professeurs étaient présents à la rentrée. Quelques personnels non-enseignants restaient à recruter (infirmière...).

Le Proviseur salue l'arrivée des trois nouveaux proviseurs adjoints.

Le Proviseur profite de ce point pour aborder les difficultés d'emploi du temps rencontrées depuis la rentrée pour le secondaire.

Le renouvellement très important de l'équipe de direction est un des éléments d'explication. Les autres raisons invoquées sont d'une part, la mise en place des EPI suite de la réforme du collège, entraînant un allongement de la journée pour les collégiens et d'autre part, le nombre important d'options d'enseignements facultatifs au Lycée. Cela ne permet pas, pour quelques élèves ayant choisi deux options, d'être en mesure de suivre la totalité des enseignements facultatifs. Le Proviseur rappelle que cette situation a déjà existé les années précédentes, et qu'il se doit de mettre en priorité l'enseignement obligatoire.

L'APL s'inquiète de l'impact que ce manque de cours peut avoir sur la complétion du programme, et des conséquences que cela pourrait avoir sur la préparation de ces options facultatives au bac notamment pour les terminales. L'APL demande quelles remédiations sont possibles.

Les élèves regrettent cette situation également et font part d'un sentiment d'injustice. Ils évoquent la situation lors d'années précédentes où les classes étaient regroupées par option.

La possibilité de demander à certains professeurs de faire des heures supplémentaires est évoquée.

M. Adol (SNES) propose un alignement des enseignements de chaque classe par option également.

Le Proviseur et les Proviseurs adjoints expliquent que les emplois du temps sont en cours de correction. La version définitive devrait être bientôt communiquée aux familles et permettre l'ouverture de Pronote d'ici le 15 octobre.

Pour les quelques élèves ne pouvant pas effectuer tous leurs enseignements facultatifs, le Proviseur explique qu'il est malheureusement dans l'impossibilité technique de satisfaire toutes les demandes par manque de disponibilité de professeurs et par la complexité des emplois du temps. Il rappelle que le baccalauréat n'est pas un concours mais un examen, et que pour certaines options, l'heure manquante représente peu de temps par rapport au temps d'enseignement hebdomadaire de la matière. La création de la classe L/ES a également limité les possibilités d'aménagement des emplois du temps.

Les Proviseurs adjoints assurent qu'ils ont identifié tous les élèves dans cette situation et qu'il sont à la recherche de solutions au cas par cas, comme par exemple la possibilité donnée à un élève d'aller assister à un cours donné à une autre classe que la sienne si son emploi du temps le permet.

Une solution a été trouvée concernant le problème de l'attribution des salles de TP pour la section britannique.

## **2) Carte des emplois (postes de résident)**

Le Proviseur annonce la démission de deux personnes sur des postes de résident à l'école André Malraux. L'AEFE demande un avis de suppression d'un de ces deux postes.

M. Adol (SNES) rappelle le contexte actuel sur Londres avec le déconventionnement du CFBL en septembre 2017, qui va mettre fin de fait au statut de résident pour 12 collègues. Il cite M. Bouchard, directeur de l'AEFE, qui avait été interpellé à ce sujet et qui avait garanti que la situation de ces collègues serait considérée avec bienveillance.

Le Proviseur rappelle que les priorités de l'Agence s'imposent aux mesures de carte scolaire.

La proposition de suppression de poste de résident pour l'année 2016/2017 est mise au vote :

Contre : 7

Pour : 11

Abstention : 8

## **3) Budget 2017**

Le DAF fait une présentation du projet de budget. (Cf. annexes).

Il rappelle les principes de la comptabilité : annualité, universalité, unité, spécialité, équilibre, sincérité. Il explique que la gestion de la comptabilité se fait maintenant par destination.

- Le résultat par le pôle comptable est de £4 153 653 (déficit) : £3 648 653 (déficit) pour le budget principal et £455 000 (déficit) pour le SACD. Ces déficits donneront lieu à une diminution du fonds de roulement.
- Le fonds de roulement du pôle au 31/12/2015 est de £18 265 000, soit 235 jours de fonctionnement.

Le DAF explique l'impact sur le budget de trois causes principales :

- la baisse des effectifs, prévue et organisée
- le taux de change défavorable, évidemment non prévisible
- l'importance des investissements effectués, prévus et inscrits au budget chaque année

Le Proviseur rappelle que les prélèvements de fonds sur la réserve sont accordés pour les investissements. Il estime que le fond de roulement va encore être abondé cette année.

L'annonce est faite que l'augmentation des frais de scolarité devrait continuer de ralentir (+2,6% en 2017).

Le DAF présente l'ensemble des travaux réalisés.

Il annonce que le cabinet d'architectes ARCADIS a été choisi pour superviser l'ensemble des travaux.

Pour la restauration, le DAF explique que son fonctionnement fait l'objet d'une comptabilité séparée.

Une baisse des tarifs de cantine sur les sites des annexes sera mise en place à partir de janvier 2017 :

Wix : baisse de 25% : £504 annuels

André Malraux : baisse de 16 % : £621 annuels

Marie d'Orliac : baisse de 26% : £621 annuels

L'ACE pose la question du financement apporté à l'aide aux enfants en difficulté.

Le Proviseur confirme que la construction de plusieurs ascenseurs est incluse dans le budget global des travaux prévus jusqu'en 2021.

Pour les AVS (auxiliaires de vie scolaire), leur financement n'est pas prévu réglementairement. Il existe une possibilité par l'intermédiaire des bourses.

Le Proviseur a fait une demande auprès de l'AEFE pour pouvoir procéder à une exonération partielle des frais de scolarité pour les élèves concernés. La réponse est en attente.

L'APL interroge le DAF à propos de l'état financier actuel par rapport au prévisionnel.

Le DAF répond que l'outil informatique utilisé étant encore en cours de développement, il n'est pas en mesure de répondre précisément.

Le Proviseur fait état d'un fonctionnement normal de l'établissement.

Pour information, il annonce que la masse salariale a augmenté d'environ £800 000 cette année.

Il explique que les travaux de sécurité ont été menés sur tous les sites. Il reste le portail prévu pour la fin d'année 2016-2017 et le mur d'enceinte autour du rond-point au cours de l'été 2017.

Le DAF liste les autres travaux importants effectués et prévus sur les différents sites.

Le réaménagement très important en cours de finalisation à Marie d'Orliac ne semble pas avoir provoqué de difficultés majeures.

#### **4) Projet d'ouverture de l'OIB britannique pour le lycée en vue de la session 2020**

Le Proviseur explique que ce projet est dans la continuité de la section internationale du collège.

Cette question est mise au vote.

Le conseil approuve le projet à l'unanimité (26 votants).

#### **5) Questions diverses**

##### **Questions posées par les élèves et n'ayant pas obtenu de réponse précédemment**

Avant de répondre à toutes les questions, le Proviseur commence par présenter le fonctionnement du CIO et la préparation à l'orientation des élèves.

La mission du CIO est de préparer les élèves à la meilleure orientation possible vers un cursus français ou britannique.

Environ 60% des élèves sortant du lycée font leurs études en Angleterre, 30% en France et 10% ailleurs.

Le CIO est animé par 4 personnes, une à temps plein et 3 à temps partiel.

Une aide est apportée aux élèves pour la rédaction du « Personal Statement » - (est assurée principalement par les professeurs d'anglais en fin de 1<sup>ère</sup> et en début de terminale).

Des personnes, notamment des professeurs du lycée, sont chargées d'aider les professeurs à la rédaction des références pour UCAS.

M S. Mc Naught, Proviseur adjoint de la section britannique finalise la procédure.

Enfin le Proviseur évoque la probable baisse des effectifs en Tal dans les années à venir (dès 2017-2018).

M. C. Adol (SNES) demande des précisions sur les aides ponctuelles données aux élèves se préparant à Oxbridge.

S. Mc Naught explique le système de sélection et d'aide auprès d'élèves potentiels pour Oxbridge.

Le lycée procède à une sélection des meilleurs au vu des résultats de chacun (Bac visé au-dessus de 18/20 et A\*AA pour les Alevels.) Une cinquantaine d'élèves ont ainsi été sélectionnés.

Un organisme indépendant intervient plusieurs fois :

- une journée d'aide au personnel
- une journée de préparation à l'entretien
- une journée pour une préparation thématique individuelle pour Oxbridge, qui aura lieu un dimanche sur le campus de LES et qui concerne ainsi des élèves se présentant aux études médicales

Mme Lemor, Conseillère Culturelle Adjointe se réjouit de la réussite du dispositif. Nous sommes passés de 4 offres l'an passé à 11 offres cette année. Nous espérons encore davantage pour 2017.

L'APL et les élèves ont eu des retours très positifs.

### **Questions posées par ACE n'ayant pas eu de réponse précédemment :**

→ *Les familles pourraient-elles avoir au plus tôt dès la rentrée les dates butoirs quant aux demandes de tiers temps, que chaque professeur principal ou CPE prenne contact avec les familles dont les enfants ont un PAP, certains enseignant le font déjà.*

Le Proviseur que les demandes se font au moment des inscriptions aux épreuves, et les réponses sont tributaires de l'Académie de Lille.

Un contact est établi avec les parents des enfants ayant un aménagement de la scolarité.

Pour information, sur tout l'établissement, il y a 96 PAI, 7 PPS et une centaine de PAP en secondaire. Sur les dernières années, la prise en charge des élèves ayant des besoins spécifiques s'est améliorée. Dans quelques cas, certains parents ont tendance à cacher les difficultés de leur enfant, ce qui ne facilite pas la prise en charge.

→ *Service communautaire et tutoring : quand pourrait se mettre en place au plus tôt le principe d'aide aux devoirs au plus jeunes (sur leur temps disponible des lycéens, pause méridienne ?)*

O. Colangelo, le Proviseur adjoint répond qu'il compte mettre en place et piloter un système de tutoring. Ce dispositif sera différent des AP, qui ont lieu sur des périodes ciblées.

→ *Rappel du règlement intérieur : utilisation des tél portables en classes (certains enseignants toléreraient que les tél soient simplement mis en mode silence... les lycéens auraient accès à leur tél en cours). Le bavardage en classe resta toujours un sujet difficile à supporter par les enseignants et les élèves qui le subissent. (ACE)*

→ *Peut-on être informé dans Pronote de la confiscation et de la sanction éventuelle liées à l'utilisation du portable en cours? (APL)*

Le Proviseur rappelle le règlement intérieur : les téléphones doivent être éteints et rester au fond des sacs. S'ils sont confisqués, ils sont remis au bureau des proviseurs adjoints et rendus aux parents de l'élève.

Les parents demandent qu'une information soit communiquée aux parents lorsque cela arrive, certains élèves prétextant que leur téléphone a été volé plutôt que de le dire à leurs parents.

→ *Pourrait-on avoir un pourcentage de familles non francophones dont les enfants sont inscrits au lycée ?*

Nous n'avons pas cette information.

→ *Calendrier le plus tôt possible des différents conseils et commissions. (ACE)*

→ *Une date de premier conseil du second degré peut-elle être prévue au premier trimestre, afin en*

*particulier de pouvoir faire un point sur l'entrée en application de la réforme du collège, et sur les questions suscitées par les problèmes d'emploi du temps de début d'année ? (APL)*

Le Proviseur répond qu'il est difficile d'élaborer un calendrier trop à l'avance, car il y a toujours des événements qui risquent de décaler les dates. Le calendrier de réunions est prévu par trimestre. Ce conseil d'établissement répond à de nombreuses questions concernant le second degré. Le premier conseil du second degré aura lieu début janvier à priori.

### **Questions posées par l'APL et les élèves n'ayant pas eu de réponse précédemment**

*→ Serait-il possible de connaître via Pronote les salles disponibles pour les enfants sans professeur, à toute heure de la semaine ? Serait-il possible d'inclure aussi les disponibilités du CDI, souvent inaccessible en raison d'événements, AP, présentations,...*

Le Proviseur informe que concernant la diffusion via Pronote, les familles sont informées des absences prévisibles et non remplacées. La CPE rappelle que les salles de permanence en cas d'absence sont affichées tous les jours aux bureaux de vie scolaire. Les enfants ayant deux heures de pause à midi peuvent utiliser le rez-de-chaussée.

Cette année, deux salles d'étude ont été ajoutées pour permettre aux collégiens d'avoir des salles de travail.

Le Proviseur indique qu'il est difficile de répondre sur les disponibilités du CDI, car de nombreux événements y sont organisés. Il interrogera les documentalistes pour mieux faire connaître les disponibilités d'accueil de celui-ci.

L'APL demande qu'une information sur le fonctionnement de la salle de permanence soit diffusée aux parents.

*→ De nombreux parents ne peuvent venir récupérer leurs enfants en milieu de journée en cas de permanence longue.*

*Serait-il possible de remplir des décharges à l'année, quand la permanence est programmée, comme il en existe pour les élèves fréquentant l'aumônerie, ou ayant un rendez-vous médical ou paramédical?*

Le règlement intérieur doit s'appliquer. En l'occurrence, cette mesure (récupération par un parent) s'impose car toute autre disposition risquerait d'engager la responsabilité de l'établissement vis-à-vis des enfants et de leurs familles. La situation de l'aumônerie est différente par la proximité des lieux et par la communication assurée via les adultes en charge.

Le Proviseur rappelle qu'il faut qu'un parent vienne chercher l'enfant le cas échéant, mais une autre personne autorisée par les parents peut également le faire en prévenant la vie scolaire.

La situation est différente dans les cas de traitement médical.

Le Proviseur rappelle qu'en Angleterre, le Lycée est responsable des élèves à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de ses murs.

L'APL souligne l'importance de faciliter la vie des familles dont les enfants ont des rendez-vous médicaux réguliers, mais ne comprend pas que ces décharges annuelles ne puissent bénéficier aux collégiens qui ont des plages de permanence dans leurs emplois du temps.

*→ En raison de la réforme des Alevels, certains élèves souhaitent passer le Alevel de français en PAL cette année. Dans quelle mesure le lycée soutiendrait-il cette démarche ?*

Le Proviseur ne soutient pas cette démarche. On ne peut pas changer de règle de fonctionnement en cours d'année. Le français est une priorité pour la section britannique et doit être enseigné dans de bonnes conditions tous les ans. S'il n'y a pas d'examen en fin de Tal, cela compromettrait le bon fonctionnement de cet enseignement. D'autre part, le niveau des élèves permet d'être optimiste

quant aux résultats attendus en fin de Tal. Le Proviseur Adjoint de la Section Britannique donne des garanties par rapport au nouveau ALevel.

Les représentants des élèves expriment leur déception quant au fait que les lycéens de section britannique ne sont pas autorisés à passer le ALevel en PAL cette année, car les notes obtenues en AS en 2GCSE ne compteront pas dans le nouvel ALevel de 2018.

L'APL demande comment va être organisée l'articulation entre l'IGCSE et le nouvel ALevel de français, en particulier pour les élèves de PAL actuels. Elle demande une communication à ce sujet aux parents concernés.

Le Proviseur demande de faire confiance aux enseignants. Il réunira l'équipe des professeurs à ce sujet.

*→ Quel est le taux de remontée estimé pour l'année 2016 ainsi que son évolution par rapport à 2015 et 2014? Quelle est l'estimation de la part relative du financement par les familles et par l'Etat dans le coût de scolarisation d'un enfant en 2016 ?*

Le DAF donne les chiffres suivants :

- 2014 : 52%
- 2015 : 57%
- 2016 : 57%.

Par conséquent, en 2014, le Lycée a remonté £6,981,822, en 2015, £9,603,921 et en 2016, la même somme est prévue.

L'APL et le SNES questionnent le DAF à propos de l'augmentation du nombre de résidents à coût complet sur l'établissement.

M. Hugon (SGEN-CFDT) demande comment sont choisis les postes qui changent de catégorie.

Le DAF explique que l'AEFE se sert de cette variable pour gérer le parc d'établissements au niveau mondial. C'est un facteur de redistribution.

Le nombre de résidents à coût complet (hors pension civile) est passé de 23 à 104 de 2014 à 2015. On n'a pas de visibilité sur l'avenir.

L'APL pose la question du coût demandé aux familles par rapport à la participation de l'Etat.

Le Proviseur explique qu'il n'a pas de réponse précise.

L'APL demande que la question soit posée directement à l'AEFE, et rappelle qu'il y a deux ans, le chiffre de plus de 60% de part des familles avait été donné.

*→ Où en est la discussion sur la convention collective et sur l'exonération des droits de scolarité pour les enfants des personnels en contrat local ?*

Le DAF informe de l'accord donné par l'AEFE de l'exonération totale des frais de scolarité pour les recrutés locaux, sous réserve d'emploi à mi-temps au minimum, sur une durée d'un an au minimum, et sous condition que le conjoint ne reçoive pas d'aide de la part de son employeur. Cette exonération est accordée sans condition de revenus du foyer. Le Proviseur précise que cette demande d'exonération a émané du Lycée.

*→ La proportion des mentions Bien et Très Bien pour la session 2016 du bac série S est en forte baisse par rapport à celles des deux années précédentes - de l'ordre de 8 points. Quelles sont les pistes d'explications ?*

Le Proviseur estime que c'est conjoncturel, lié en partie à une épreuve assez atypique l'an dernier, qui a dérouté les élèves.

Mme Roullin estime quant à elle qu'il y a une part de responsabilité des élèves, qui doivent veiller à bien faire tout le travail demandé.

L'APL fait remarquer qu'il n'y a eu qu'un seul bac blanc l'année dernière et demande s'il serait possible d'organiser plus de bacs blancs en physique pour que les élèves soient plus entraînés à ce type d'épreuve.

Le Proviseur en laisse la responsabilité aux professeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.

Le secrétaire de séance,

Claude BENARD

Le Proviseur,

Olivier RAUCH